

16/ PROJET DE BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR 2002

Rapporteur : M. LEBAS

Le Budget Primitif de la Ville de Châlons-en-Champagne, qui nous est proposé, s'équilibre toutes sections confondues à la somme de **67 541 915 €** en baisse de – 1,02 % par rapport à 2001.

La section de fonctionnement s'élève à **53 521 550 €**
et la section d'investissement à **14 020 365 €**

La section de fonctionnement est en progression de + 2,64 %
et la section d'investissement diminue de - 12,87 %
par rapport à 2001.

Plusieurs nouveautés sont à prendre en compte pour le vote du Budget Primitif 2002 :

1 – Le budget primitif 2002 est voté intégralement en EURO.

2 – Le budget primitif 2002 sous réserve de votre approbation est voté par nature :

- ♦ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- ♦ au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

3 – Le budget primitif 2002 a été élaboré à périmètre constant, sans prise en compte des incidences budgétaires de la mise en place des services communautaires.

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Je vous propose d'examiner tout d'abord la section de fonctionnement en commençant par les recettes :

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Je vous invite à vous reporter au **document n° 2 (pages 13 à 25)** pour leur examen détaillé.

Les recettes se présentent de la manière suivante :

1) La Vente de produits ou de services, les revenus des immeubles, les remboursements de frais entre budgets **4 938 485 €**

Les postes les plus importants concernent :

- | | |
|--|-----------|
| ♦ Les redevances des services scolaires
(restauration, gardes du matin) | 509 100 € |
| ♦ Les redevances des services sportifs
(Patinoire etc...) | 61 350 € |
| ♦ Les redevances des services sociaux
(CLSH, Club du Mercredi) | 212 850 € |

♦ Les redevances des services culturels (bibliothèque, musée...)	121 120 €
♦ Les revenus des immeubles	532 035 €
♦ Les autres redevances et droits	377 025 €
♦ Les remboursements de frais entre la Ville et ses budgets annexes, la CAC, la mission locale.	3 014 980 €

2) Les impôts et taxes 26 448 000 €

a) Les recettes fiscales (hors impôts locaux) 2 310 150 €

Elles comprennent :

♦ la taxe sur l'énergie électrique	594 550 €
♦ les droits de place et de stationnement	619 940 €
♦ la taxe additionnelle aux droits de mutation	457 350 €
♦ les redevances et taxes funéraires	533 600 €
♦ les autres taxes	104 710 €

b) Les impôts directs locaux 20 428 200 €

Le tableau prévisionnel des impositions directes locales, avec la suppression de l'abattement général à la base (de la taxe d'habitation) est le suivant :

TAXES	BASES ESTIMEES	<u>TAUX</u>	PRODUITS
-Taxe d'habitation	40 806 028 €	27,78 %	11 335 915 €
-Foncier bâti	33 850 390 €	26,87 %	9 095 600 €
-Foncier non bâti	127 142 €	39,05 %	49 649 €
<u>TOTAL</u>			20 481 164 €

arrondi à 20 428 200 €

A ce produit fiscal, il convient d'ajouter le reversement de fiscalité de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne de : **3 709 650 €**

Le tableau présenté ci-dessus n'est qu'indicatif. Il sera mis au point définitivement lorsque l'assiette fiscale 2002 aura été communiquée par les services fiscaux et que les compensations auront été notifiées à la Ville.

Je vous propose donc de ne pas voter définitivement les taux d'imposition aujourd'hui dans l'attente de ces informations. Les taux définitifs seront adoptés ultérieurement.

3) Les dotations et subventions **20 442 165 €**

a) Les participations de l'Etat (hors subventions) **20 070 940 €**

- ◆ Dotation globale de fonctionnement 2002 13 135 000 €
- ◆ Dotation globale de fonctionnement (régularisation 2000) 113 400 €
- ◆ Dotation de solidarité urbaine 2 012 000 €
- ◆ Dotation spéciale instituteur 76 220 €
- ◆ Dotation générale de décentralisation 267 850 €
- ◆ Attributions du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, allocations compensatrices taxe professionnelle, taxe d'habitation et taxes foncières 4 466 470 €

b) Les subventions diverses **371 225 €**

Il s'agit des subventions de l'Etat, de la Région, et du Département attribuées entre autre pour le contrat éducatif local, la bibliothèque Georges Pompidou, le plan vert etc...

4) Intérêts courus non échus et les produits financiers **601 600 €**

- ◆ ICNE 576 000 €
- ◆ Produits financiers et de participations 25 600 €

5) Les autres recettes

1 091 300 €

Il s'agit des remboursements de salaires (503 950 €) des opérations de stocks (434 200 €), des recettes exceptionnelles (750 €) et des cessions d'immobilisations (152 400 €).

B - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement dont le détail est fourni dans le document n° 3 (pages 26 à 66) s'élèvent à 53 521 550 € soit + 2,64 % par rapport au B.P. 2001.

Le budget 2002 permet de dégager après remboursement du capital des emprunts un autofinancement net positif de 26 250 €

Avant d'aborder la présentation du budget par chapitre, je voudrais faire quelques commentaires sur la dette, les dépenses de personnel et les subventions.

1 - l'annuité de la dette

L'annuité de la dette passe de 6 770 886 € (BP 2001) à **6 556 125 €** en 2002. Elle représente 13,58 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit 130 €/habitant à comparer avec la valeur de la strate démographique de 1999 : 196 €/habitant (dernier ratio connu)

2 - Les dépenses de personnel

La progression globale des dépenses de personnel est de + 6,69 % par rapport au B.P. 2001

Si l'on déduit les charges de personnel remboursées par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et la mission locale, ce poste représente 49,46 % des dépenses réelles de fonctionnement (50,50 % moyenne de la strate démographique en 1999).

3 - Les subventions

L'enveloppe globale des subventions de fonctionnement versées aux organismes de droit privé passe de 2 521 080 € en 2001 à **2 270 935 €** en 2002, compte tenu de la prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne des subventions de fonctionnement à l'ESPE BASKET et du Contrat de Ville.

Les subventions 2001 ont été reconduites sans augmentation sauf pour les subventions aux associations avec lesquelles la Ville est liée par une convention (Ecoles privées, Foyer d'hébergement l'Escale, CCAS, MJC).

La répartition des subventions fera l'objet d'une délibération à un prochain Conseil Municipal.

Il nous est toutefois proposé d'adopter dès maintenant les attributions des subventions suivantes :

CHAPITRE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Compte nature 657 4 Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé

S/Fonction 020 - Administration générale de la collectivité

- ◆ Comité d'action sociale du personnel communal 178 130 €
- ◆ AMSL (Association Municipale Sports et Loisirs) 7 700 €
- ◆ AMSL Arbre de Noël du personnel municipal 3 050 €
- ◆ Mutuelle Nationale Territoriale 24 925 €

S/Fonction 023 - Information - Communication – Publicité

- ◆ Société des Courses de Champagne 2 700 €

S/Fonction 23 - Enseignement supérieur

- ◆ CREF (Centre Régional d'Education et de Formation) 5 350 €
- ◆ I.U.T.L. 1 570 €

S/Fonction 255- Classe de découverte et autres

- ◆ Prévention routière – Charges de fonctionnement de la piste de prévention routière 3 965 €

S/Fonction 313 – Théâtres

- ◆ Théâtre du Muselet - mise à disposition pour les Associations locales 7 620 €
- ◆ Association FURIES (loyer) 24 000 €

S/Fonction 33 - Action culturelle

- ◆ Subvention à Musiques sur la Ville pour l'organisation de concerts de musique classique par Paul KUENTZ 30 795 €
- ◆ Echiquier châlonnais : accession à la première division 7 620 €

S/Fonction 414 - Autres équipements sportifs ou de loisirs

- ◆ C.O.C. Foot 45 735 €

S/Fonction 415 - Manifestations sportives

- ◆ "Paris-Colmar" départ féminines 4 085 €

S/Fonction 421 - Centres de loisirs

- ◆ ADELPA Subvention de fonctionnement 98 400 €

S/Fonction 422 - Autres activités pour les jeunes

- ◆ Subvention à l'Association de Développement des Projets et de Partenariats 54 974 €

S/Fonction 523 - Actions en faveur des personnes en difficulté

- ◆ Centre d'hébergement - Subvention à l'Escale 78 140 €

S/Fonction 524 – Autres interventions sociales

- ◆ Subvention à la CROIX ROUGE pour le SAMU social 915 €

S/Fonction 61 - Services en faveur des personnes âgées

- ◆ OFFICE DES SENIORS 98 970 €

S/Fonction 72 - Aide au secteur locatif

- ◆ C.L.L.A.J. 10 415 €

S/Fonction 833 - Préservation du milieu naturel

- ◆ A.C.P.A. 565 €

S/Fonction 95 - Aide au tourisme

- ◆ Foyer du Jeune Travailleur 100 405 €

*Compte nature 655 8
Contingents et participations obligatoires*

S/Fonction 212 - Ecoles primaires

- ◆ Prilly Sainte Thérèse 66 132 €
- ◆ Institut Médico Educatif 1 090 €
- ◆ OGEC Notre Dame Perrier 114 945 €
- ◆ OGEC Ste Thérèse du Verbeau 52 545 €
- ◆ UDOGEC 128 326 €
- ◆ OGEC Abbé Camut 45 932 €

Compte nature 657 18
Subventions d'équipement aux organismes publics

S/Fonction 95 - Action Economique et Tourisme

- ◆ Subvention au budget annexe des activités soumises de plein droit à la TVA 15 000 €

Compte nature 657 34
Subventions de fonctionnement aux organismes publics (commune)

S/Fonction 212 – Ecoles primaires

- ◆ Participation versée à Compertrix pour les enfants Châlonnais scolarisés dans cette commune 24 040 €

Compte nature 657 36
Subventions d'équipement aux organismes publics (CCAS)

S/Fonction 520 - Services communs d'interventions sociales

- ◆ Subvention de fonctionnement au CCAS 3 629 585 €

C - TABLEAU DES RECETTES ET DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Recettes de fonctionnement - Total		53 521 550,00
70	Produits des services, du domaine	4 388 150,00
73	Impôts et taxes	26 448 000,00
74	Dotations et participations	20 442 165,00
75	Autres produits de gestion courante	550 335,00
013	Atténuation de charges (sf ICNE 6611)	938 150,00
76	Produits financiers (sf ICNE 762)	25 600,00
77	Produits exceptionnels	153 150,00
6611	ICNE N-1 - contrepassation / emprunts (contrepartie au 16882)	576 000,00

Dépenses de fonctionnement - Total		53 521 550
011	Charges à caractère général	11 489 590,00
012	Charges de personnel et assimilé	26 072 240,00
014	Atténuation de produits (sf ICNE 762)	1 599 430,00
022	Dépenses imprévues	106 700,00
65	Charges de gestion courante	6 789 060,00
66	Charges financières (sauf ICNE 6611)	1 885 000,00
67	Charges exceptionnelles	337 280,00
68	Dotations aux amortissements	1 414 900,00
6611	ICNE de l'exercice sur emprunts (contrepartie au 16882)	666 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 161 350,00

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

A - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **14 020 365 €** soit – 12,87 % par rapport au B.P. 2001.

Le tableau synthétique ci-dessous présente le financement de la section d'investissement :

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
. Remboursement Capital des emprunts	4 550 000 €	. Virement à la section de fonctionnement	3 161 350 €
		. Amortissements	1 414 900 €
Total	4 550 000 €	Total	4 576 250 €
<u>AUTOFINANCEMENT NET : 26 250 €</u>			
. Investissements nouveaux	8 837 540 €	. F.C.T.V.A. et T.L.E.	2 256 300 €
. Avances	56 825 €	. Amendes de Police	167 700 €
. I.C.N.E	576 000 €	. Subventions	1 327 400 €
		. Remboursement de prêt	113 000 €
		. Emprunts	4 761 315 €
		. I.C.N.E.	666 000 €
		. Cession d'immobilisations	152 400 €
Total	9 470 365 €	Total	9 444 115 €
TOTAL GENERAL	14 020 365 €	TOTAL GENERAL	14 020 365 €

B - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à la somme de **14 020 365 €** dont 8 837 540 € d'investissements nouveaux.

Le détail de ces dépenses apparaît dans le **document n ° 4 (pages 67 à 101)**.

Je vous propose par conséquent de vous en rappeler les montants par commission en présentant pour chacune d'elles les opérations les plus importantes.

1 - EDUCATION - FORMATION **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

407 315 €

dont :

- ◆ Travaux et matériel dans les écoles primaires 233 785 €
- ◆ Travaux et matériel dans les écoles maternelles 152 930 €
- ◆ Matériel et travaux restauration scolaire 20 600 €

2 - AFFAIRES SOCIALES

391 800 €

dont :

- ◆ Reconstruction crèche Rive Gauche 304 900 €
- ◆ Travaux et matériel maison des Syndicats 30 500 €
- ◆ Travaux dans les crèches 56 400 €

3 - AFFAIRES CULTURELLES – TOURISME

516 070 €

dont :

- ◆ Travaux monuments historiques 248 240 €
- ◆ Matériel et travaux dans les bâtiments culturels 4 250 €
- ◆ Matériel et travaux Bibliothèque 147 930 €
(conversion rétrospective 70 130 €
et toiture Diderot : 74 000 €)
- ◆ Matériel et travaux Musée Municipal 7 625 €
- ◆ Matériel et travaux Archives Municipales 13 950 €
- ◆ Matériel et travaux Conservatoire Municipal 70 975 €
- ◆ Matériel et travaux salles municipales 23 100 €

4 - URBANISME ET TRAVAUX

2 536 860 €

dont :

- ◆ Renouvellement des véhicules 147 210 €
- ◆ Matériel et travaux bâtiments communaux 474 550 €
(travaux ancienne bibliothèque : 77 445 €
Cité Tirlet : 45 730 €)
- ◆ Travaux dans les logements communaux 116 200 €
- ◆ Voirie et éclairage public 1 798 900 €

5 - SANTE ET HYGIENE

35 100 €

FAMILLE SENIORS ET HANDICAPES

dont :

- ◆ Aménagement divers en faveur des handicapés 15 250 €
- ◆ Mobilier canin urbain 15 250 €
- ◆ Matériel et mobilier divers 4 600 €

6 - POLITIQUE DE LA VILLE

228 680 €

dont :

- ◆ Contrat de Ville 152 450 €
- ◆ Etude de programmation Centre Social Schmit 76 230 €

7 - FINANCES

5 579 730 €

dont :

- ◆ Remboursement du capital des emprunts
y compris la dette récupérable 4 550 000 €
- ◆ Intérêts courus non échus 576 000 €
- ◆ Matériel informatique pour les services 152 935 €
- ◆ Mobilier et matériel pour les services 91 470 €
- ◆ Avances 56 825 €
- ◆ Dépenses imprévues 152 500 €

8 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE **2 485 730 €**

dont :

- ◆ Matériel et travaux marché couvert,
 parc des expositions et patinoire 99 080 €
 (réfection salle Guy Môquet : 34 340 €
 Reprise de réseaux Parc des Expos : 45 730 €)
- ◆ Marché de Noël 22 870 €
- ◆ Restructuration du Centre Hôtel de Ville 2 363 780 €
 (crédits de paiement)

9 - SPORTS **396 370 €**

dont :

- ◆ Dépenses conservatoires équipements sportifs 198 765 €
- ◆ Acquisition Stade SACHE 197 605 €
 1^{er} versement

10 - JEUNESSE **104 400 €**

dont :

- ◆ Centre maternel des Grévières 64 100 €
- ◆ Complexe du Mont Choisy 18 650 €
- ◆ Centres de loisirs 7 650 €
- ◆ MJC 14 000 €

11 - CIRCULATION - SIGNALISATION - STATIONNEMENT **236 300 €**

dont :

- ◆ Signalisation verticale, tricolore, travaux divers 167 700 €
- ◆ Signalétique 68 600 €

12 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - GRANDS PROJETS **952 580 €**

dont :

- ◆ Acquisition de matériel pour le service
 propreté urbaine (balayeuses) 159 500 €
- ◆ Acquisition de matériel pour les parcs et jardins 76 250 €
- ◆ Plan Vert 511 000 €
- ◆ Aménagement espaces verts 60 000 €
- ◆ Travaux complémentaires du petit jard 23 250 €
- ◆ Grand Jard 53 000 €
- ◆ Plan de fleurissement 39 090 €
- ◆ Equipement et travaux serres municipales 30 490 €

13 - FETES ET CEREMONIES**40 000 €**

dont :

- ◆ Matériel divers : praticable modulaire, 40 000 €
drapeaux, chaises, tables, barrières Vauban,
signalétique.

14 - ETAT CIVIL – POPULATION - ELECTIONS
DROITS DE PLACE**109 430 €**

dont :

- ◆ Equipement et travaux dans les cimetières 60 430 €
- ◆ Equipement et travaux Centre Funéraire 47 800 €
- ◆ Matériel élections 1 200 €

C - TABLEAUX DES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		8 625 715,00
10	Dotations, fonds divers (sauf 1068. Voir ci-dessous)	2 256 300,00
13	Subventions d'investissement	1 495 100,00
16	Emprunts et dettes (sf ICNE 16882)	4 761 315,00
27	Autres immobilisations financières (sf ICNE 2768)	113 000,00
Opérations d'ordre		5 394 650,00
21	Immobilisations corporelles	152 400,00
16882	ICNE de l'exercice sur emprunts (contrepartie au 6611)	666 000,00
28	Amortissement des immobilisations	1 414 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 161 350,00
TOTAL GENERAL		14 020 365,00

Dépenses d'investissement		13 444 365,00
16	Emprunts et dettes (sf ICNE 16882)	4 581 125,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	159 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	938 890,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 586 750,00
27	Autres immobilisations financières (sf ICNE 2768)	25 700,00
020	Dépenses imprévues	152 500,00
Opérations d'ordre		576 000,00
16882	ICNE Contre-passations/emprunts (contrepartie au 6611)	576 000,00
TOTAL GENERAL		14 020 365,00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de Budget Primitif Général présenté pour l'année 2002,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 12 Décembre 2001,

OUI l'exposé qui précède,

DECIDE de voter le budget de la Ville de Châlons-en-Champagne par nature à compter de l'exercice 2002.

DECIDE d'ouvrir une autorisation de programme pour la restructuration du Centre Hôtel de Ville d'un montant de 10.570.599 €HT.

VOTE le Budget pour l'exercice 2002, arrêté à la somme de **67 541 915 €**

dont : 53 521 550 € pour la section de fonctionnement
14 020 365 € pour la section d'investissement

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à passer les contrats de prêts nécessaires au financement du Budget d'Investissement, tel qu'il a été présenté, soit pour un montant de 4.761.315 €

ADOpte les subventions sus-mentionnées.

Le Rapporteur :
Signé : M. LEBAS

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal par 34 voix pour et 9 voix contre,
Prend une délibération conforme.**